



Route de Méron

49260 MONTREUIL-BELLAY

Tél. 02 41 40 21 30

[cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr](mailto:cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr)

[www.cfppa-edgard-pisani.com](http://www.cfppa-edgard-pisani.com)

## Formation Courte

Septembre 2018  
à  
janvier 2019

## Financiers

OPCA / CPF  
POLE EMPLOI / AIF

## Durée

168h en centre  
4 semaines de stage  
en entreprise

## Contact

Raphaël Hamza  
Chargé d'ingénierie formation

02.41.40.21.30  
[cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr](mailto:cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr)



# Viticulture-Oenologie

## RÉCEPTION DE VENDANGES ET SUIVI DES VINIFICATIONS

### Objectifs

Réaliser les travaux de réception de la vendange et les opérations pré-fermentaires

Réaliser les opérations de vinification

### Contenu

- ⇒ Organisation des opérations de réception et de traitement de la vendange
- ⇒ Participation aux opérations des vins à l'aide de matériels adaptés
- ⇒ Réalisation des opérations pré-fermentaires
- ⇒ Réalisation des suivis de fermentation et des corrections de la vendange

### Durée

168 heures en centre et 4 semaines de stage en entreprise.

### Public concerné

Formation ouverte à toute personne ayant un projet de salariat au sein d'une entreprise viticole ou souhaitant se professionnaliser en viticulture.

### Prérequis

Expérience de travaux saisonniers agricoles.

Validation du projet professionnel par un conseiller Pôle Emploi ou par un conseiller en évolution professionnelle ou par l'OPCA concerné ou encore par la Mission Locale.

### Modalités pratiques et inscription à la formation

Contactez le CFPPA pour réaliser les démarches appropriées à votre projet.

### Evaluation / Validation

Inscription à l'examen BPA option Travaux de la vigne et du vin spécialité Travaux de la vigne afin d'acquies les unités capitalisables d'adaptation régionale ou à l'emploi n°1 et 2 (UCARE n°1 et 2).

Justifier 1 an d'expérience professionnelle au moment où le candidat se présente à la dernière unité capitalisable constitutive du diplôme.

Ces unités capitalisables régionale ou à l'emploi, une fois obtenu, sont acquies pour 5 ans. Le candidat peut compléter son parcours ultérieurement afin d'obtenir le diplôme BPA option Travaux de la vigne et du vin spécialité Travaux de la vigne.